

Professions du spectacle, du cinéma, de l'audiovisuel, de l'action culturelle : réussissons la mobilisation du 14 décembre et refusons les économies sur l'assurance chômage!

Comme l'explique la CGT ci-dessous, les mouvements sociaux ont conduit à l'annulation de la réunion de négociation au MEDEF le 11 décembre.

La CGT spectacle a donc décidé de <u>ne pas maintenir le rassemblemen</u>t devenu sans objet, mais de concentrer les appels avec toute la CGT et les lycéens et étudiants pour <u>réussir la journée du 14</u> décembre. Manifestation, place de la République à 12h30.

Bien évidemment il ne s'agit pas de crier victoire mais d'amplifier la mobilisation : c'est pourquoi toutes les assemblées générales sont maintenues !

- **PARIS**: 10 décembre à 19 h au Théâtre National de la Colline (rue du Malte Brun)
- LILLE: 10 décembre à 18h à la Verrière 28 rue Alphonse Mercier
- TOURS: 11 décembre à 10h au Petit Faucheux, 12 Rue Léonard de Vinci
- **STRASBOURG** : 11 décembre à 10h à la Fabrique de Théâtre 10 rue du Hohwald
- MARSEILLE : décembre à 10h30 Bourse du Travail 23 du boulevard Charles Nédélec
- NIORT: 11 décembre à 20h à au Patronage Laïque 40 rue Terraudière
- **NIMES**: 15 décembre à 14h au Prolé rue Jean Reboul
- **PERPIGNAN**: 17 décembre 14h00 UL CGT 955 av Julien Panchot (face au Madison)
- MONTPELLIER: 19 décembre à 19h (lieu à venir)
- LYON: 18 décembre à 19H (lieu à venir) ...

Liste mise à jour sur le site fédéral : www.fnsac-cgt.com

Concernant l'assurance chômage, nous pouvons empêcher une nouvelle baisse de droits en exigeant le retrait des économies aux dépens des chômeurs, que le patronat (MEDEF, CPME et U2P) veut au passage répercuter sur le régime des artistes et techniciens intermittents du spectacle. Il faut obtenir plus que le report des économies : le retrait de toute baisse.

Nous ne savons pas encore si la réunion de négociation du 18 décembre est maintenue.

Le danger demeure et l'ensemble des revendications n'est pas satisfaite : elle porte sur les salaires, les pensions de retraites, la protection sociale, la remise en cause des inégalités, la justice fiscale !

Communiqué confédéral

ASSURANCE CHÔMAGE: FAISONS ANNULER LA BAISSE PROGRAMMEE DES DROITS DES CHOMEURS!

Compte tenu du mouvement social, plusieurs organisations syndicales ont demandé l'annulation de la séance de négociation sur l'assurance chômage prévue le 11 décembre prochain.

Rappelons que la réouverture de la négociation a été imposée par surprise en septembre dernier par le gouvernement avec une nouveauté introduite par la loi : une lettre de cadrage qui flèche les thèmes de négociation et, surtout, des économies folles sur le dos des chômeurs, du moins les 43% qui arrivent à être indemnisés.

Macron et son gouvernement ont donc exigé par cette lettre de cadrage 1,3 milliard d'euros de baisse de droits, soit 3,9 milliards sur 3 ans.

À la dernière réunion, le patronat s'était montré fort zélé pour appliquer ces baisses : suppression des plus petites allocations pour 100 000 à 200 000 personnes, baisse drastique de 3 à 30% pour 2,2 millions d'autres ! Les jeunes, les femmes, les seniors, les cadres, toutes et tous seraient touchés en commençant par les plus précaires.

Les manifestations de la CGT et des associations de chômeurs du 1er décembre contre le chômage et la précarité, comme le contexte des mobilisations gilets jaunes, ont montré l'urgence sociale : la majorité des manifestants réclame des mesures contre la précarité, le chômage et pour le niveau de revenu des salariés et des retraités.

Pour la CGT, le report de la réunion du 11 décembre ne suffit pas !

Nous voulons un retrait total de la lettre de cadrage que nous avions déchirée le 9 novembre dernier.

Il n'est pas question de différer la baisse des droits des chômeurs : il faut l'annuler !

La CGT réclame la tenue d'une négociation sans contrainte budgétaire et sous le contrôle des premiers concernés : obtenons de nouveaux droits pour les personnes privées d'emploi, à commencer par le droit au travail !

Paris, le 10/12/2018.